

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

Conseil d'établissement 2020-2021

Sixième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : Virtuel

DATE : Le mardi 16 mars 2021

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance : 19:22

L'invitation Zoom envoyée disait que la rencontre débutait à 19 :30, alors que les rencontres du CÉ débutent habituellement à 19 :00. M. Claude a envoyé un courriel pour spécifier que la rencontre débuterait à 19 :00. Plusieurs membres se sont joints à la rencontre dès 19 :00. Puisque l'horaire était chargé et que le quorum était atteint, la séance s'est ouverte à 19 :22.

Étaient présents :

Claudie Lévesque, présidente, parent du primaire, substitut au Comité de parents CSSDM

Louis-Antoine Blais-Morin, vice-président, parent du primaire

Marwa Ahmed, parent du secondaire (substitut, siégeant comme membre-parent)

Émilie Bélanger-Simard, parent du primaire

Pascal Cyr, parent du primaire

Zouhair Elkharrim, représentant au Comité de parents CSSDM, parent du secondaire

Geneviève Emond, parent du secondaire

Nicolas Légaré, parent du secondaire

Catherine Couture (substitut), parent du primaire

Julie Mantovani (substitut), parent du primaire

Samia Bejaoui, parent du secondaire (arrivée à 19 :40 – siégeant comme substitut)

Élie Dagenais, enseignant du secondaire

Véronique Fournier, enseignante du primaire

Michel Sardi, enseignant du secondaire

Danya Vidal, enseignante du primaire

Robert Desalliers, responsable du service de garde, primaire

Soledad Neira, psychoéducatrice, primaire et secondaire

Lily Beaudoin, élève, membre du conseil-étudiant EIMS

Zoé Bellemare-Alford, élève, membre du conseil-étudiant EIMS

Luc Claude, Directeur

Nadia Gray, Directrice adjointe, primaire

Chantal Laurin, Directrice adjointe, secondaire

M. Christophe Cambon, membre de la Fondation de l'EIM, invité.

2. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous. Nous avons un horaire chargé ce soir car nous avons beaucoup de point de discussion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Au point 5, changer pour le PV du 24 février 2021 puisque celui du 12 janvier est déjà adopté.
- Le point 13 sera discuté au point Fondation (#9) car nous avons un invité.
- Le point 15 sera probablement remis car l'horaire est chargé.
- Mme Ahmed demande l'ajout d'un point dans la période réservée au public (#4) concernant des cours en ligne qui auraient été piratés.
- Mme Ahmed propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Mme Neira appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

4. Période réservée au public

- Mme Ahmed informe qu'il y a eu du piratage dans des cours en ligne au secondaire. Est-ce qu'il y a moyen de mieux sécuriser les cours ?
- M. Claude dit que la direction n'est pas au courant et est surprise.
- M. Elkharrim confirme qu'il y a eu des intrusions pendant les rencontres. Les enseignants devraient rapporter ces intrusions.
- La présidente intervient : la direction va se renseigner et faire le suivi avec le CÉ.
- M. Claude précise que c'est de la gestion interne mais s'engage à faire un suivi.
- La présidente remercie la direction de s'engager à faire un suivi à ce sujet.

5. Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 24 février et suivis

- Corrections :
 - Mme Ahmed ne remplaçait pas Mme Bejaoui lors de la rencontre, elle était substitut.
 - Une coquille de formatage
- L'adoption du procès-verbal du 24 février est proposée par Mme Vidal et appuyée par M. Blais-Morin. Le PV est adopté à l'unanimité tel que modifié.

6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

- Aucun conflit d'intérêt

7. Conseil étudiant

- Mme Bellemare-Alford mentionne la semaine culturelle qui se tiendra la semaine prochaine à l'EIMS. Les élèves feront des affiches décrivant les cultures de langues différentes.
- Il est difficile de combiner les niveaux pour faire des activités. Chaque niveau fera donc sa propre activité. Exemple un Kahoot.
- Mme Beaudoin ajoute qu'ils feront une grande carte du monde avec des épingles pour dire d'où viennent les élèves. Ils feront aussi des poèmes dans différentes langues.
- La présidente demande s'il s'agit des langues des élèves de l'école. La réponse est oui

À 19h40 Mme Béjaoui arrive. Mme Ahmed garde la position de membre-parents tel qu'établi précédemment.

8. Fondation et OPP

- M. Cambon vient faire une présentation pour la Fondation.
- La Fondation se réunit à tous les mois. Elle a beaucoup d'argent cette année puisqu'elle n'a pu dépenser comme prévu l'année passée avec la pandémie. Ils ont financé la fête de l'Halloween à l'automne.
- M. Cambon passe le message de la Fondation aux professeurs et aux élèves du conseil-étudiant : avez-vous des idées pour des activités de fin d'année ? Ce sera limité à cause de la COVID mais il y a moyen de trouver des idées originales.
- La Fondation demande au conseil d'établissement de se prononcer sur :

- 1) La Fondation offrira au sixième année le cours de gardiens avertis en forme virtuelle celui-ci se tiendra le 13 mai. Si la formule est bien accueillie, ce pourrait être récurrent.
 - 2) L'ouverture du code vestimentaire pour y ajouter les t-shirts de la Fondation de l'école internationale de Montréal et pouvoir les vendre aux élèves.
 - 3) Le chandail sera le même au primaire et au secondaire. Ce sera un t-shirt noir avec le logo de la Fondation. La Fondation a des échantillons de T-shirt, mais cherche un autre fournisseur pour avoir des produits de meilleure qualité. Le prix maximal de vente du T-shirt sera de 15 \$.
 - 4) M. Claude ajoute que le T-shirts ne fera pas partie du code vestimentaire au primaire. Le T-shirt remplacera le polo bleu pour les sorties, mais toujours sur une base volontaire. Au secondaire le T-shirts a été présenté aux enseignants. Ce sera un ajout et non pas une substitution d'une autre pièce d'uniforme.
- La présidente a trois questions :
 - 1) Pour le cours de gardiens avertis, s'il y a moyen de le faire en personne, est-ce que ce sera le cas?
 - 2) Vous avez rencontré les élèves du secondaire pour les T-shirts, qu'en pensent-ils?
 - 3) La couleur du polo turquoise au primaire aidait pour les sorties. Est-ce que cela a été considéré ?
 - Les réponses de M. Cambon :
 - 1) Non, car ce devrait-être des groupes de moins de huit. Mais il va se renseigner.
 - 2) Mme Marie-Claude Roy (EIMS) a rencontré les étudiants et ils ont aimé les T-shirts. Ils ont demandé un chandail à capuchon (hoodie). M. Cambon dit que ça pourrait être dans les plans pour plus tard, si ça fonctionne bien avec le T-shirt. C'est bien pour la Fondation car ce sera récurrent.
 - 3) La couleur bleue faisait l'unanimité, mais la Fondation a cependant préféré miser sur l'uniformité (entre le secondaire et le primaire) et le sentiment d'appartenance.
 - M. Dagenais : les enseignants ont voté oui pour les T-shirts à l'assemblée de professeurs.
 - Mme Beaudoin : le T-shirt est une bonne idée. Les élèves aimeraient toutefois que l'on reparle du hoodie et de l'inclure dans le code vestimentaire. C'est vraiment ce que les élèves désirent : une pièce d'uniforme plus confortable.
 - Réponse de M. Cambon: la Fondation est au courant et avance un pas à la fois (mais on magazine!).
 - Mme Vidal propose l'ouverture du code vestimentaire pour ajouter le T-shirt de la Fondation et l'utilisation du T-shirt au primaire. La proposition est appuyée par M. Blais-Morin. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - Le conseil d'établissement est favorable à la tenue de l'activité gardiens avertis pour les 6èmes années.
 - La présidente félicite et remercie la Fondation pour ses initiatives.
 - Il n'y a pas d'intervention de/concernant l'OPP.

DÉCISION

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

- M. Claude indique que nous sommes en zone rouge alors les activités se font en classe-bulle. Il est difficile de planifier et gérer des activités éducatives dans ces circonstances.
- Au secondaire, des activités seront offertes : gym ouvert (libre) par classe (supervisé par le professeur d'éducation physique), cours de danse en virtuel, activités culturelles

(poésie/écriture), improvisation. C'est un appel à tous, si le personnel ou les parents ont des idées. Il y a beaucoup de budget.

- Intervention de Mme Émond : le gymnase (sec.) sera utilisé à pleine capacité jusqu'à quelle heure?

M. Claude répond une heure après l'école, avec les profs d'éducation physique. C'est du sport collectif comme du volley-ball, de 15h15 à 16h15, cinq jours/semaine, un foyer à la fois. Le gymnase n'est jamais libre le midi.

Mme Émond demande si les élèves peuvent proposer des activités et utiliser les espaces extérieurs. M. Claude répond que oui, mais de respecter les contraintes de rester dans les classes bulle et avoir un adulte qui supervise l'activité. L'activité doit, si possible, se tenir dans leur classe ou à l'extérieur.

- Pour le primaire M. Claude n'a pas contacté Mme Goulet pour le parascolaire. Le parascolaire est trop difficile de gérer avec les classes-bulle, et il n'y a pas de budget pour ça au primaire. Il y a cependant beaucoup de budget au secondaire.

10. Levées de fonds

- Projet d'engagement communautaire au secondaire.

Des élèves de secondaire 4 désirent reprendre le principe de Magasin du monde pour leur projet d'engagement communautaire IB. Ils veulent faire et vendre des biscuits, ainsi que récupérer du matériel abandonné à la fin de l'année. Ils veulent trier et vendre ce matériel à la rentrée suivante, le tout en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial, à qui les fonds ramassés iront. Puisqu'il y aura vente auprès des élèves, on demande l'autorisation du CÉ.

- M. Cyr propose l'adoption du projet communautaire des élèves de secondaire 4, appuyé par Mme Beaudoin. Adoptée à l'unanimité.

11. Approbation de l'utilisation des locaux: aucune demande

12. Proposition de la fondation : code vestimentaire : point traité et adopté antérieurement

13. Règles de régie interne

- Il restait deux éléments à vérifier auprès du contentieux du CSSDM. M. Claude a parlé aux services juridiques du centre de service.
 - Autorisation par courriels de la part du CÉ
Ce n'est pas spécifiquement dans la loi, et les exceptions ne sont pas prévues non plus. Cela doit se faire au cas par cas si tous y consentent. Le CÉ décide donc de ne pas inclure ces règles et exceptions dans ses règles de régie interne.
 - Enregistrements des séances
Les réunions du CÉ sont publiques et tous peuvent y assister. Il n'est pas recommandé de l'inclure aux règles de régie interne car s'il y a un enregistrement, il deviendra un document public accessible par le biais une demande d'accès à l'information. Le CÉ décide donc de ne pas inclure cette règle dans ses règles de régie interne.
- Il est décidé de garder les règles de régie interne telles qu'adoptées à la rencontre du 24 février 2021. Une version finale sera partagée à tous les membres du conseil d'établissement.

CONSULTATION/ DISCUSSION

18. Consultation des élèves

- C'est une des nouveautés à la LIP. Les élèves doivent être consultés par le CÉ sur au moins une question par année.

- M. Claude mentionne que les élèves seront consultés sur le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Il pourrait être opportun de joindre ces deux consultations.
- Mme Beaudoin : Peut-être parler plus de l'anxiété car il y a peu de cas de violence et d'intimidation à l'école. M. Claude répond que Mme Beaudoin a raison mais la loi oblige la consultation pour le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Le problème de l'anxiété est abordé dans le Projet éducatif, et le CÉ a déjà consulté à ce sujet. Le CÉ doit adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation avant le 30 juin.
- M. Blais-Morin: appuie Mme Beaudoin pour sonder sur l'anxiété.
- Mme Ahmed demande quelle est la procédure pour consulter les élèves. Doit-on passer par le conseil étudiant au secondaire ? Est-ce que ça doit être un sondage ? Mme Lévesque répond qu'il n'y a pas de procédure ou de forme établie. C'est au CÉ de décider.
- Mme Bélanger : les choses ont beaucoup changé depuis deux ans, soit lors de la consultation pour le projet éducatif sur l'anxiété. La pandémie a chamboulé beaucoup de choses, et l'anxiété vécue par les élèves n'est peut-être plus du même ordre. Ça vaut la peine de sonder les élèves à nouveau sur ce sujet.
- Mme Émond : est d'accord avec Mme Bélanger, surtout que la mise en œuvre du projet éducatif a été retardée avec la pandémie.
- M. Sardi : est aussi d'accord pour que la consultation se fasse sur l'anxiété vécue par les élèves.
- Mme Lévesque répond que l'équipe école devra consulter les élèves sur le projet de lutte contre la violence et l'intimidation de toute façon. L'idée était de lier ces deux consultations pour sauver du temps et apprendre cette année, car c'est la première fois que le CÉ doit procéder à une telle consultation. Mais la discussion était pour prendre le pouls du CÉ. Ce sera re-discuté ultérieurement.

14. Dossiers des comités : aucune intervention

15. Consultation sur les critères de sélection des directions

Remis à l'ordre du jour de la rencontre d'avril : un document modifiable par tous sera envoyé et les parents du CÉ auront de sept à 10 jours pour commenter.

16. Processus d'admission primaire et secondaire 2021-2021

- M. Claude indique qu'il s'agit d'une amorce de discussion. Nous abordons le sujet maintenant car nous devons l'adopter d'ici la fin de l'année. C'est donc à l'étude d'ici la prochaine rencontre. On vise une procédure normale (sans pandémie). Mais on peut aussi garder certains éléments qui ont bien fonctionnés, par exemple l'examen virtuel au secondaire. M. Claude ajoute que les équipes-école doivent aussi être consultées, mais si on lui pose la question, c'était plus simple en virtuel, sans être un modèle parfait non-plus.
- M. Blais-Morin : la simplicité n'est pas le seul critère. Il faut aussi choisir si on garde le modèle au primaire, c'est à dire le tirage au sort au lieu d'un examen.
- Mme Lévesque dit qu'elle ne serait pas à l'aise de changer sensiblement la façon de procéder sans consultation des parents avant. C'est un changement d'orientation majeure pour l'école si on décide d'admettre les élèves sur tirage au sort au lieu d'un examen. Et nous ne verrons pas les résultats avant quelques années pour les enfants sélectionnés cette année, en tirage au sort.
- M. Claude ajoute qu'il faudrait consulter les parents mais aussi les équipes-école. On fait toutefois juste commencer à en parler.
- Mme Ahmed : la COVID nous a appelé à innover et dit qu'on pourrait garder certaines pratiques au secondaire.
- Mme Lévesque suggère que les professeurs nous parlent de ce qui a fonctionné ou pas.

- M. Claude répond qu'il est prévu de présenter les différents points de vue.

17. Suivi budgétaire – voir les tableaux pour suivre les références de page.

Primaire

- Une portion du déficit de 2019-2020 est causée par la COVID-19 (-49 000 \$). On ne sait pas encore si le ministère remboursera ou non. À la page 3, le budget fonctionnel de l'école est dans le négatif. Toutefois, si le ministère rembourse le déficit-COVID, l'école est en bonne santé financière.
- À la page 8, le fonds 4 géré par le CÉ est toujours intact en attente de la réalisation du projet pour lequel il est dédié (14 000\$).
- Le gros déficit au primaire vient du service de garde, puisqu'il a fallu embaucher plus de personnel, suivre les mesures sanitaires, ainsi que composer avec le fait qu'il y avait moins d'élèves inscrits cette année. Le déficit est de 148 000 \$ pour le service de garde. Il y a eu entre autres une perte de subvention car il n'y a plus 200 élèves ou plus.
- Pour le fonds 9 concernant les frais de fournitures scolaires, il est ajusté plus tard et balancera d'ici la fin de l'année.
- La direction pense que les dettes COVID-19 seront transformées en dettes institutionnelles et seront éventuellement payées par le Centre de service.
- La professeure d'éducation physique est allée chercher une subvention de 24 000 \$ pour le programme école en marche (bravo !).
- EHDAA soutien à l'intégration : c'est la seule subvention où le surplus est reporté d'année en année. C'est pour cette raison qu'elle est utilisée en dernier.
- Il y a eu beaucoup d'achats d'équipement informatique cette année.
- Il ne faut pas paniquer avec le négatif car ce n'est pas lié avec le fonctionnement de l'école : Notre école va bien.
- M. Blais-Morin : le format est incompréhensible très anti-convivial
- M. Claude : ce n'est pas moi qui produis ces tableaux !

Secondaire

- Puisqu'il n'y a pas de service de garde au secondaire il n'y a pas de gros déficit. Ça va bien !
- En page 3, il y a un solde positif de 120 000 \$. Des roulements d'investissements seront faits d'ici la fin de l'année avec ces montants.
- À la page 10, il y a les allocations ministérielles, entre autres celle pour les activités parascolaires de 122 000 \$. Ce montant comprend les salaires.
- À la page 11, il y a les formations et les sorties scolaires.
- M. Blais Morin : on a moins dépensé en culture et plus en santé. C'est représentatif de ce que nous vivons en société présentement.
- Mme Émond : quand ce sera terminé, quels efforts seront faits pour valoriser les sorties culturelles, par exemple au musée ? Mme Laurin répond qu'il n'est pas encore possible pour les groupes d'école d'aller au musée. Mais il y a cependant clairement une volonté de l'école de dépenser l'argent pour les activités scolaires dès que ce sera possible.
- Correction de Mme Couture : les visites sont autorisées au musée depuis le 15 mars.
- Mme Lévesque suggère de rappeler à l'équipe école que les budgets sont élevés. Peut-être que ça donnera des idées.

INFORMATION

19. Projet éducatif

M. Claude : suite aux mesures financières au soutien pandémique, nous mettrons en place de l'accompagnement et du tutorat ciblé, puisque cela touche à la réussite des élèves.

20. Comité de quartier : aucune intervention

21. Comité des usagers du service de garde : aucune intervention

22. Comité de parents CSSDM

M. Elkharrim mentionne qu'à la dernière réunion, ils ont discuté de l'application pour venir chercher les enfants au service de garde (sur le cellulaire) ainsi que de la décision d'appuyer le personnel enseignant dans les négociations (sans prise de position).

Au sujet de l'application, les avis sont mitigés. Ça soulève un problème d'équité car tous n'ont pas un cellulaire. Ça reste quand même pratique. C'est spécifique à chaque école et ce sera débattu plus tard.

Mention du Départ de M. Gendron (d.g. CSSDM).

23. Vie de l'école :

La distribution des masques au primaire a été facile. Ils sont donnés le matin et au retour du dîner. Ça se passe très bien.

Question de Mme Ahmed : des parents ont-ils décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école à cause des masques ? M. Claude répond que non, pas chez-nous.

VARIA

24. Correspondance

Suivi de la lettre d'appui aux enseignants : l'ébauche nous sera envoyée sous peu.

25. Date de la prochaine rencontre : 13 avril 2021

26. Levée de la séance : 21 :58